

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 JUIN 2022

Présents : tous les conseillers sauf Stéphanie MILLET absente ; et Sophie BARTOLOZZI, Bénédicte CAPRANI et Jean-Claude DOLE absents excusés.

Secrétaire de séance : Stéphane HENRIOT-COLIN.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS :

-Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'un défibrillateur (convention à signer) : la Communauté de Communes Loue-Lison (CCLL) a souhaité proposer aux communes de son territoire d'adhérer à un groupement de commandes afin de s'équiper en défibrillateurs automatiques. Ne comptant qu'un seul défibrillateur dans le village (situé le long de la mairie, vers les panneaux d'affichage), le conseil décide d'adhérer à ce groupement de commande afin d'en installer un autre au Centre d'Animation.

-Délibération relative aux modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants : à compter du 1^{er} juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales ; c'est-à-dire que les arrêtés et les diverses informations ne seront envoyés que par mail, sur le site de la commune et sur le panneau d'affichage.

URBANISME :

-DP : Lucas BOINET et Aurore FOREST, 18 rue du Château (remplacement fenêtres, portes et création de 2 baies).

-DP : Brigitte PETON, 28 rue du Château (marquise pour protection pompe à chaleur).

-DP : Bernard et Chantal STRIBY, 23 rue du Château (agrandissement d'une fenêtre existante).

-DP : Henri et Véronique BULLE, 2 C rue du Noyer (mur de soutènement).

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

-Plateforme déchets : l'amoncellement au fil des années de gravats et matériaux en tous genres sur cette plateforme (non officielle), interrogeant parfois sur sa fermeture, amène le Conseil à autoriser son ouverture **uniquement** pour le dépôt de déchets verts (herbe, branchages,...) et aux horaires suivants :

-HORAIRES ETE (du 1^{er} avril au 30 octobre)

Du samedi matin 9h00 au dimanche soir 18h00.

-HORAIRES HIVER : (du 1^{er} novembre au 30 mars)

Du samedi matin 9h00 au dimanche soir 17h00.

-Informations travaux église et achat tracteur tondeuse + divers :

- Confirmation de l'achat du tracteur tondeuse chez CRM Motoculture à Cléron pour les travaux de tonte du village.
- Travaux sur le générateur d'air chaud de l'Église validés. Investissement avec ATMC pour un brûleur neuf (3500.00 €) et la société BALANCHE pour un boîtier électrique générateur (990.00 €).
- Devis en cours pour la réparation des panneaux de signalisation hors-service ou vandalisés.
- Mise en conformité PMR (Personne à Mobilité Réduite) : deux panneaux pour les places « handicapés » seront installés prochainement au Centre d'Animation et à l'Église.
- Travaux Musée de la Fromagerie en cours de réalisation par l'association.
- Nettoyage de la vierge à l'entrée du village prévu dans les prochaines semaines.

-Facture 2018-2019-2020 chauffage yoga : en raison du redressement judiciaire de l'association Groupement des Employeurs qui devait régler la facture de chauffage des cours de yoga, celle-ci se retrouve impayée. Une solution devrait être trouvée avec la professeure de yoga pour remédier à cela.

-Aménagement voie verte (Ornans-Hôpital du Grosbois) : l'ancienne voie ferrée va être classée et aménagée en « voie verte » avec un revêtement très fragile qui interdit l'accès aux véhicules motorisés sauf sur les traversées prévues à cet effet. Les riverains particuliers, concernés par l'accès à leur parcelle, ont reçu un courrier d'explication du projet. Face à certaines réclamations, nous leur conseillons de faire une requête par courrier au Département du Doubs pour appuyer leur demande spécifique pour la réalisation de traversées supplémentaires. Un courrier sera également fait par le Maire pour bien signaler cette inquiétude.

-Réponse ONF (pour parcelles épicéas scolytés) : la réponse de Mr Marc NOUVEAU (responsable ONF de Besançon) ne satisfait personne, prétextant qu'il est mieux d'attendre et que les parcelles ne sont pas encore assez malades pour envisager des coupes importantes, même sur certaines ayant déjà subi des dégâts conséquents... A SUIVRE.

- « **Tintaphonie** » : l'association Entrepot' organise cette soirée le vendredi 24 juin 2022 à partir de 19h00 sur le terrain derrière l'école.

-Tour de garde scrutin législatives (12 et 19 juin 2022) : le tour de garde du bureau de vote a été établi pour les deux dimanches des élections législatives qui, pour rappel, ont lieu le **dimanche 12 juin 2022 de 08h00 à 18h00** et le **dimanche 19 juin 2022 de 08h00 à 18h00**

Recensement des jeunes : pour rappel, tous les jeunes qui ont eu 16 ans doivent venir se faire recenser au secrétariat de mairie munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. C'est obligatoire pour pouvoir passer des examens scolaires, le permis,...

-Démission de l'employée communale : Christine CLERGEOT a annoncé sa démission et elle quittera ses fonctions à compter du 15 juillet 2022. Nous tenons à la remercier et à souligner la qualité de son travail et son investissement au quotidien pour le village. Afin de la remplacer, la commune va recruter un agent technique : vous trouverez l'annonce d'offre d'emploi sur le site de la commune, le panneau d'affichage et sur le site www.emploi-territorial.fr

-Application INTRAMUROS :

Un nouvel outil de communication est mis à disposition des habitants de la CCLL (Communauté de Communes Loue Lison) : [IntraMuros](https://www.intramuros.fr)

Sur votre téléphone portable ou votre tablette, il vous suffit de télécharger l'application via Apple Store ou Google play.....c'est gratuit ...



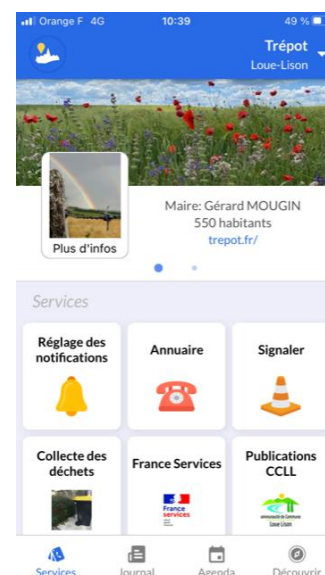
Une fois l'application installée choisissez notre commune

Vous avez accès aux différentes informations sur Trepot, mais aussi sur la CCLL

Vous pouvez aussi vous connecter à d'autres communes...

Grâce à l'outil « notifications » nous pourrons vous informer en temps réel en cas de besoin.

Découvrez tranquillement cette application et n'hésitez pas à passer en mairie pour d'éventuelles questions.



Pour retrouver ce compte rendu vous pouvez consulter notre site :

<https://trepot.fr/>

A la rubrique : Conseils municipaux